

Pour tous renseignements, contactez SICAFOME au 03 86 84 28 75



S.I.C.A.F.O.M.E

Société d'Intérêt Collectif Agricole des Foires Organisées de Moulins-Engilbert



Un marché Sûr

Clair

Moderne

Pratique

Economique



- Mise en marché d'ovins un lundi sur deux et de bovins tous les mardis
- Traçabilité des animaux
- Facturation et garantie de paiement comptant
- Transparence des transactions
- Cotations et prévisions des ventes sur Internet
- Assistance technique: Télédéclaration aides PAC, cahier d'épandage, PMBE, DEXEL ...
- Démarche CCP Agneau de Nos Régions et OPAV pour la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

29 Route de Châtillon 58290 MOULINS-ENGLIBERT
Tél: 03.86.84.28.75 - Fax: 03.86.84.31.88
E-mail: cadran@sicafome.fr - site internet: www.sicafome.fr

Prévision des Foires annuelles 2017 :

26/01/2017 : FERME DU MARAULT Vente en station
10/02/2017 : CREANCEY Vente en station
17/02/2017 : JALOGNY Vente en station
24/02/2017 : CREUZIER Vente en station
12/05/2017 : Foire primée aux Culards
28/07/2017 : Foire primée aux Culards
04/08/2017 : Foire aux ovins reproducteurs à CHAROLLES
08/09/2017 : UFRAGEC - Vente de reproducteurs à la Ferme du Marault
21/09/2017 : Foire aux Culards
29/09/2017 : Vente de reproducteurs chez le GAEC GAUTHE à VANDENESSE

REGLEMENT INTERIEUR

FOIRE CONCOURS AUX CULARDS

28 JUILLET 2017

Art 1 : SICAFOME et le Comité des Foires de Moulins-Engilbert organisent une foire concours aux bovins culards le vendredi 28 juillet 2017.

Art 2 : Le concours est ouvert uniquement aux génisses culardes de + 12 mois et bœufs de + 12 mois. Pour les animaux non qualifiés IBR, une prise de sang doit être réalisée entre le 13 et 27 Juillet avec un résultat négatif obligatoire.

Art 3 : Les animaux présentés seront proposés à la vente selon le principe dit "du cadran" sous la responsabilité de SICAFOME.

Art 4 : La date limite d'inscription pour les bovins est arrêtée au Jeudi 13 juillet 2017 à 17h30 à SICAFOME uniquement au 03.86.84.28.75. La photocopie du DAB ainsi que le montant de l'engagement devront être envoyés aussitôt à SICAFOME pour confirmation.

Art 5 : Le montant de l'engagement est fixé à 10 €uros pour chaque animal. Les conditions de ventes habituelles seront appliquées, pour les vendeurs : frais de marché 1.25 %, capital social, établissement des factures et garantie du paiement assurés par SICAFOME ; pour les acheteurs : frais de marché 0.75 % avec caution, capital social. Une garantie de paiement devra être fournie par les acheteurs non référencés. Les taxes Interbev et Fonds de l'élevage seront appliquées selon la réglementation en vigueur.

Art 6 : La réception des animaux s'étalera impérativement de 4 h 30 à 5 h 30 maximum.

Le jury procèdera au concours de 6 h 30 à 8 h 00.

La vente débutera à 8 h 30.

La présentation sur le ring sera assurée par le personnel de SICAFOME. Les animaux seront pesés et présentés successivement par date d'annonce, toutes catégories confondues. L'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort qui se déroulera le Jeudi 13 juillet 2017 à 18 h 00. Seuls les dossiers complets (passeport, chèque,...) participeront à ce tirage au sort. Les animaux dont les dossiers sont incomplets seront mis à la vente en fin de marché.

Le nom du propriétaire vendeur sera mentionné sur le tableau de traçabilité au moment de la vente.

Art 7 : Le prix de vente sera fixé par le vendeur qui aura la possibilité de retirer ses animaux.

En cas de vente, les plaques récompensant les bovins concernés seront remises aux acheteurs au moment de la transaction. Des plaques supplémentaires seront remises aux vendeurs uniquement pour les prix d'honneur et pour les premiers prix.

Art 8 : Le transfert de propriété aura lieu au moment où la vente sera prononcée.

Art 9 : Les animaux présentés seront obligatoirement titulaires de leur DAB et de leur ASDA.

Art 10 : L'accès au marché implique l'adhésion sans réserve au Règlement Intérieur. En cas de litige, seul le Tribunal de Nevers sera compétent.

Vendredi 28 Juillet

Foire Concours

Génisses et Bœufs Culards d'Engraissement

Début des inscriptions le 12 Juin 2017

Pour les animaux Non Qualifiés IBR, une prise de sang doit être réalisée
entre le 13 et 27 Juillet avec un résultat Négatif Obligatoire

Réception des animaux

de 4h30 à 5h30

Jury de 6h30 à 8h00.

Vente au cadran



Engagement
de 10€
Par bête

Ordre de passage par tirage au sort

Date limite d'inscription le 13 Juillet 2017

Au 03.86.84.28.75

Règlement intérieur est disponible sur demande

En collaboration

Restauration
Sur
Place

SICAFOME-COMITE DES FOIRES DE MOULINS-ENGILBERT

VENTE DE CHEPTEL

À SICAFOME

LE JEUDI 3 AOUT 2017

90 femelles pleines / Vélages Septembre Octobre



Expo à 9h / Vente à 10h

Toutes garanties sanitaires (IBRA / BVD / FCO)

Qualités maternelles
et d'élevage



Régularité dans la production...



CHEPTEL 100 % IA



Vidéo disponible

RENSEIGNEMENTS : 06.48.17.03.17 / 03.86.84.28.75

LIEN VIDEO :

<https://www.youtube.com/watch?v=FLXEAi674Gs&t=168s>